

**MEDIA RELEASE • COMMUNIQUE AUX MEDIAS • MEDIENMITTEILUNG****Les actionnaires de Novartis approuvent toutes les résolutions proposées par le Conseil d'administration**

- *Les actionnaires approuvent la 18<sup>e</sup> hausse consécutive du dividende, à CHF 2,60 par action (+6 %) au titre de l'exercice 2014.*
- *De même que d'autres administrateurs qui étaient candidats à leur réélection, le Dr Joerg Reinhardt est confirmé par les actionnaires dans ses fonctions de Président du Conseil d'administration de Novartis et le Dr Nancy Andrews a été admise au sein du Conseil d'administration.*
- *Les actionnaires approuvent les modifications des Statuts de Novartis AG afin d'appliquer la réglementation suisse relative à l'ordonnance Minder.*
- *Les actionnaires approuvent les propositions du Conseil d'administration de Novartis, notamment le Rapport sur les rémunérations ainsi que la rémunération des membres du Conseil d'administration et du Comité de direction (ECN).*

**Bâle, le 27 février 2015** — Plus de 98 % des actionnaires de Novartis se sont rangés aux recommandations du Conseil d'administration pour toutes les résolutions proposées aujourd'hui à l'Assemblée générale (AG) du Groupe. Au total, 1703 actionnaires étaient présents à cette assemblée, qui s'est tenue à Bâle, représentant 61,1 % des actions émises par Novartis.

Les actionnaires ont approuvé la 18<sup>e</sup> hausse consécutive du dividende par action depuis la création de Novartis en 1996, avec une augmentation de 6 % à CHF 2,60 par action au titre de l'exercice 2014 contre CHF 2,45 en 2013. La distribution du dividende pour l'année 2014 aura lieu le 5 mars 2015.

« En 2014, Novartis a entamé une transformation profonde qui touche notre portefeuille de produits, la structure de notre société et la culture de l'entreprise. Le recentrage prévu de nos opérations sur nos trois divisions (Pharmaceuticals, Alcon et Sandoz), la consolidation de nos services internes en une seule entité et la révision de nos valeurs et comportements clés renforceront Novartis à long terme, augmenteront notre capacité à accroître notre chiffre d'affaires, nos résultats et nos dividendes tout en améliorant notre savoir-faire en recherche et développement de médicaments et de thérapies novateurs pour les patients du monde entier » a expliqué le Dr Joerg Reinhardt, Président du Conseil d'administration de Novartis.

**Renforcer et simplifier la gouvernance de Novartis conformément à l'ordonnance Minder**

En 2013 et 2014, Novartis a mis en œuvre des changements significatifs apportés à son système de gouvernance, conformément à l'ordonnance suisse contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (l'« ordonnance Minder »), notamment l'adoption d'une nouvelle structure de gouvernance et d'un nouveau système de rémunération. Les actionnaires viennent d'approuver les Statuts de Novartis afin de parachever l'application de cette ordonnance, selon les meilleures pratiques en vigueur en matière de gouvernance d'entreprise et de rémunération. En 2013 déjà, les

actionnaires avaient approuvé un nouveau système de rémunération doté d'une structure simplifiée, leur permettant de mieux évaluer la performance à long terme et à court terme par rapport aux objectifs.

### **Vote sur la rémunération des membres du Conseil d'administration et du Comité de direction**

Lors de deux votes obligatoires distincts, les actionnaires ont approuvé le montant maximal total de rémunération des membres du Conseil d'administration pour la période comprise entre l'AG 2015 et l'AG 2016, et le montant maximal total de rémunération pour 2016 des membres du Comité de direction. En outre, lors d'un vote consultatif, les actionnaires ont approuvé le Rapport sur les rémunérations de 2014. La rémunération du Comité de direction de Novartis de 2014 était comparable au total des rémunérations de 2013.

### **Réélection annuelle et élection des membres du Conseil d'administration**

La majeure partie des actionnaires ont réélu les membres du Conseil d'administration qui se sont représentés ainsi que le Dr Joerg Reinhardt comme Président pour un mandat d'un an. En outre, les actionnaires ont élu le Nancy C. Andrews, M.D., Ph. D., comme membre du Conseil. Le Dr Ulrich Lehner a décidé de ne pas se représenter au Conseil, ce qui porte le nombre total de membres à onze. Le Conseil d'administration et l'équipe dirigeante de Novartis adressent à M. Lehner tous leurs remerciements pour les excellents services qu'il a rendus durant toutes les années passées au sein du Conseil d'administration de Novartis.

Par ailleurs, les actionnaires ont réélu pour un an au Comité de rémunération les membres suivants du Conseil d'administration : Dr Srikant Datar, Dr Ann Fudge et Dr Enrico Vanni. De plus, les actionnaires ont élu William T. Winters comme membre du Comité de rémunération. Ce dernier sera présidé par Enrico Vanni et chaque membre siègera jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale annuelle.

Conformément aux recommandations du Conseil, les actionnaires ont également approuvé l'annulation des 29 200 000 actions rachetées sur la seconde ligne de négoce, dans le cadre du sixième programme de rachat d'actions des exercices 2013 et 2014. Cette mesure aura pour effet de réduire le capital-actions de Novartis de CHF 14 600 000, passant ainsi de CHF 1 353 096 500 à CHF 1 338 496 500.

### **Décharge**

Le présent communiqué contient des déclarations de nature prospective exprimées soit par des termes tels que « recommandations », « sera », « prévu », « long terme », « conseil » ou des expressions semblables, soit par des considérations explicites ou implicites à propos de l'impact potentiel futur sur Novartis des événements décrits dans le présent communiqué, y compris les événements impliquant des transformations prévues et à venir du portefeuille de produits, de la structure de la société et de la culture d'entreprise de Novartis, des modifications du système de gouvernance de Novartis, l'application pleine et entière de l'ordonnance Minder et concernant la rémunération des cadres dirigeants. Il convient de ne pas se fier outre mesure à ces déclarations. Ces déclarations prospectives reflètent l'opinion actuelle de la direction sur des événements futurs et comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes ainsi que d'autres facteurs qui pourraient rendre les résultats réels notablement différents des résultats, performances ou réalisations futurs annoncés ou impliqués dans ces déclarations. Aucune garantie ne peut être donnée quant au résultat final des événements décrits dans le présent communiqué. En particulier, les attentes de la direction à l'égard de ces événements sont susceptibles d'être affectées, entre autres, par les impacts inattendus des changements sur Novartis, y compris sur sa gestion et sur ses résultats financiers ; par l'impact potentiel de ces événements sur la compétitivité de Novartis ou sur la concurrence en général ; par l'impact potentiel de ces événements sur la rémunération des cadres dirigeants de Novartis ; par la réaction du public à ces événements ; par l'impact que les facteurs susmentionnés pourraient avoir sur les valeurs attribuées aux actifs et passifs du Groupe tels qu'ils figurent dans son bilan consolidé ; et par les autres risques et facteurs décrits dans le formulaire 20-F que Novartis AG a déposé auprès de l'US Securities and Exchange Commission. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes devaient survenir ou si les hypothèses de départ devaient se révéler fausses, les résultats

effectifs pourraient varier de manière tangible de ceux anticipés, estimés ou attendus. Novartis fournit les informations contenues dans le présent communiqué de presse à la date d'aujourd'hui et n'est pas tenu de mettre à jour les déclarations prospectives y figurant au vu de nouvelles informations, de futurs événements ou autres.

## **A propos de Novartis**

Novartis propose des solutions de santé innovantes adaptées aux besoins changeants des patients et des sociétés. Basé à Bâle, en Suisse, Novartis offre un portefeuille diversifié qui satisfait ces exigences le mieux possible : médicaments innovants, soins ophtalmologiques, produits pharmaceutiques génériques économiques, vaccins préventifs et produits en vente libre. Novartis est la seule société mondiale à bénéficier d'une position de leader dans ces domaines. En 2014, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires net d'USD 58 milliards, alors que la recherche et le développement se sont montés à environ USD 9,9 milliards (USD 9,6 milliards, hors pertes de valeur et amortissement). Les sociétés du Groupe Novartis emploient quelque 130 000 collaborateurs équivalents temps plein et les produits de Novartis sont disponibles dans plus de 180 pays à travers le monde. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet <http://www.novartis.com>.

Novartis est présent sur Twitter. Pour vous tenir informé sur Novartis, enregistrez-vous sur <http://twitter.com/novartis>.

## **Novartis Media Relations**

**Ligne centrale des médias :** +41 61 324 2200

### **Eric Althoff**

Novartis Global Media Relations  
+41 (61) 324 7999 (ligne directe)  
+41 (79) 593 4202 (portable)  
[eric.althoff@novartis.com](mailto:eric.althoff@novartis.com)

### **Dermot Doherty**

Novartis Global Media Relations  
+41 61 696 8653 (ligne directe)  
+41 (79) 536 9755 (portable)  
[dermot.doherty@novartis.com](mailto:dermot.doherty@novartis.com)

E-mail : [media.relations@novartis.com](mailto:media.relations@novartis.com)

Des contenus multimédias Novartis sont disponibles sur le site

[www.thenewsmarket.com/Novartis](http://www.thenewsmarket.com/Novartis).

Pour toute question concernant le site ou les données d'inscription, veuillez contacter :

[journalisthelp@thenewsmarket.com](mailto:journalisthelp@thenewsmarket.com).

## **Novartis Investor Relations**

### **Ligne centrale :**

+41 61 324 7944  
Samir Shah +41 61 324 7944  
Pierre-Michel Bringer +41 61 324 1065  
Thomas Hungerbuehler +41 61 324 8425  
Isabella Zinck +41 61 324 7188

### **Amérique du Nord :**

Richard Pulik +1 212 830 2448  
Susan Donofrio +1 862 778 9257

E-mail : [investor.relations@novartis.com](mailto:investor.relations@novartis.com)

E-mail : [investor.relations@novartis.com](mailto:investor.relations@novartis.com)